

avec le **Livret**  **soyez à l'affût d'un**  
**taux redoutable**  
**DES CONSEILS, DES PLACEMENTS, DE L'ACTION !**

Faire de Nouvelobs.com votre page d'accueil

Ajouter Nou



► **Forums en direct**  
 Agenda des prochains thèmes et rendez-vous avec nos invités

► **Revues de presse**  
 Tour d'horizon de la presse française et internationale

► **Emploi**  
 Moteur de recherche Plus de 50000 offres d'emploi actualisées

► **Météo**  
 Les prévisions à cinq jours dans votre ville et précipitations

Édition  
**En temps réel** 

Mardi 10 octobre 2006 - 15h07

Rechercher

 Sur le site Sur le web

Ok

## La une

### Actualités

International

Europe

Politique

Élysée 2007

Économie

Médias

Société

Spécial Cachan

Spécial Prisons

Social

Culture

Sports

Sciences

Multimédia

People

Galeries photos

Infographies

Vidéos

Débats

Blogs

Revues de presse

Commentaires

Forums en direct

Sondage :

Le salon de l'auto est

Dossiers

Espace abonnés

Mots croisés

Sudoku

### Conso

Spécial Vins

Quotidien Auto

Mode &amp; Beauté

Immobilier

Prix du m<sup>2</sup>

Prix du locatif

Annonces

Achat spectacles

Shopping

Boutique DVD

High-Tech

### Recherches

Emploi

Formation

Enseignement

Santé - Nutrition

### Loisirs

Tour du monde

Arts&amp;Spectacles

## BETON DEFECTUEUX

# Malfaçons en série en Maurienne

NOUVELOBS.COM | 06.10.06 | 18:24

Plusieurs dizaines de bâtiments construits en 2004 vont devoir être détruits dans la vallée de la Maurienne en raison d'un béton défectueux.

Plusieurs dizaines de constructions individuelles ou collectives bâties dans la vallée de Maurienne (Savoie) depuis le printemps 2004 vont vraisemblablement être détruites a-t-on appris jeudi 5 octobre, de même que 14 remontées mécaniques, le béton utilisé étant défectueux. Au bout de quelque mois, le mortier s'effrite et se désagrège sous l'effet de l'humidité. La petite station de Valmeinier (Savoie) a dû ainsi fermer près de 800 lits sur les 10.000 de son parc touristique. "C'est un manque à gagner important pour la commune, pour les commerçants et pour les remontées mécaniques", déplore son maire Philippe Baudin. La situation est identique dans la station voisine de Valoire.

L'ampleur de la malfaçon est apparue réellement au printemps 2006, lorsque plusieurs résidences de tourisme construites depuis 2004 ont été fermées. Le béton utilisé pour les fondations ou les murs s'effrite avec une facilité déconcertante: quelques secondes suffisent pour creuser, du bout des doigts, un trou dans les murs de soutènement pourtant épais d'une dizaine de centimètres.

### Granulats pollués

L'alerte a été donnée par la commune de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) après des travaux de rénovation effectué en 2004. "Au printemps 2006, on s'est aperçu que les bétons n'avaient plus aucune consistance et étaient devenu friables", raconte Patrick Arvier, responsable de la voirie à la mairie. Plusieurs lampadaires fixés au sol par du béton ont été retirés de toute urgence, étant sur le point de s'effondrer. Plusieurs aménagements scellés également par du mortier étaient tombés.

Une rapide enquête a permis d'établir que le béton en cause provenait de la société Béton Rhone-Alpes (BRA), filiale des ciments Vicat. Selon les premières expertises, des granulats utilisés pour sa fabrication auraient été pollués accidentellement. Un document de la Direction départementale de l'équipement



► 3  
 Pat  
 Sai  
 Ma  
 con  
 eml

► 5  
 Ma

► 1  
 Val

► 1  
 Val

► 1  
 Sav

► 1

► ( de l

► f  
 bét

D

► "I pas  
 Jea  
 (22

► " cou  
 Rot

► "I tick  
 Dor

► "

Séances Cinéma  
Livres  
Rencontres

**Alertes**

Newsletters

**Le kiosque**

**le nouvel  
Observateur  
TéléCinéObs  
ParisObs  
Challenges  
Sciences & Avenir  
Anciens numéros**

**S'abonner**

Aux magazines  
Aux guides

**Archives**

Toute la  
recherche

**Calculez...**

Vos rentes  
Votre retraite  
Votre salaire

**Services**

Traducteur  
Agenda  
Email@clubobs.com  
Météo à 5 jours

**Contacts**

Publicité  
Nous écrire  
Favoris  
Plan du site  
Index

**RSS** Société  
**RSS** A la Une

(DDE) de Savoie précise que la société en cause est Béton Rhône Alpes (BRA, groupe Vicat), qui utilisait dans ses centrales à béton de Saint-Jean et de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) des granulats issus des premiers travaux du futur tunnel ferroviaire Lyon-Turin.

### Des dizaines de millions d'euros

"Après analyse chimique, il s'avère que les bétons incriminés contiennent du sulfate potentiellement réactif (anhydrite), l'anhydrite réagit avec l'eau, ce qui se traduit par une très forte augmentation de volume, et entraîne la ruine du béton", analyse le rapport. Aucune précision n'est donnée sur la provenance de cet anhydrite dans le béton.

"Si, effectivement, il est établi que les désordres sont la conséquence des produits que nous livrons, nous assumerons nos obligations à l'égard des personnes qui pourraient être victime de ces désordres. Si nous devons les indemniser, nous les indemniserons", estimait Bernard Titz, directeur adjoint de Vicat Ciment, sur l'antenne de France-3 Alpes.

Le dossier se trouve entre les mains de la justice. Pour l'instant, toutes les constructions touchées n'ont pas encore été recensées. Une première estimation fait cependant état déjà de plusieurs dizaines de millions d'euros de préjudice. (Avec AP)



Réagir à cet article en créant votre Blog

Envoyer cet article à un(e) ami(e)



Imprimer cet article



Translate this article



Traducir este artículo

### Liens publicitaires

#### ► [Partez au plus vite à petit prix avec Lastminute](#)

Départ à la dernière minute ou vacances sur mesure, Lastminute.com vous offre le monde entier à disposition. Réservation rapide en ligne ou par tel. au 0899 78 5000 (1.34 € TTC/appel puis 0.34 €/ min)

#### ► [Voyages avec Look Voyages](#)

Maroc, Mexique, Cuba, Tunisie, République Dominicaine, Egypte & Vacances en solo, en couple ou en famille.

#### ► [Partez en vacances avec Budget Voyages](#)

Safaris, circuits, autotours, trekkings, croisières, dernières minutes et séjours : les vacances dont vous rêvez sont sur monbudgetvoyages.com. Qualité et conseils personnalisés !

**Haut de page**

© Le Nouvel Observateur

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher leur utilisation à des fins non prévues. Nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher leur utilisation à des fins non prévues.

[Syndication RSS 2.0](#)

Droits de [reproduction](#) et de [diffusion](#) réservés © **Le Nouvel Observateur**

**Usage strictement personnel.** L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la [licence](#) de droits d'usage, en acceptant et en

La fréquentation de ce site est contrôlée et certifiée par [Diffusion Contrôlée](#)

béti  
Goi  
"i  
Fra  
Arte